

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
FORAGE BSS002CRWJ

Pisciculture du Courlis

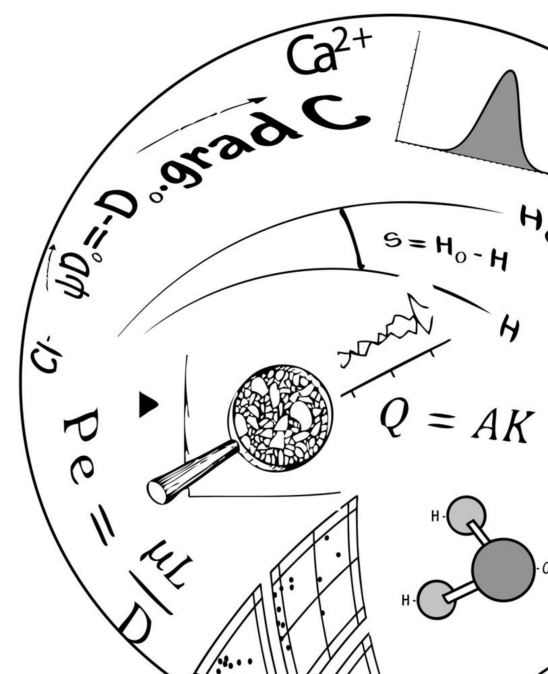
Rue de la Tuilerie 40170 MÉZOS

Demande d'autorisation de prélèvement d'eau
au titre du Code de l'Environnement

Justificatif de la maîtrise foncière

(P.J. n°3 CERFA 15964-01)

Décembre 2021



(dans le volume 2) entre les cotes NGF -5.09 en partie inférieure et +13.11 en partie supérieure figurant sous teinte jaune aux plans n° 6/10 (Épaisseur de tréfonds et rez-de-chaussée) et coupe ci-joints et annexés dressés par la société PANGEC CONSEIL, géomètres experts à AGEN, 24 boulevard Edouard Lacour.

- BASE (104) d'une superficie de 14 828 m2 environ correspondant à une épaisseur d'espace aérien (ou volume d'air) au-dessus du bâtiment projeté (au-dessus du volume 2) de la cotes NGF +19.11 en partie inférieure et en partie supérieure sans limitation de hauteur, figurant sous teinte jaune aux plans n°8/10 (surfonds) et coupe ci-joints et annexés dressés par la société PANGEO CONSEIL, géomètres experts à AGEN, 24 boulevard Edouard Lacour.

Etant ici précisé que le volume UN (1) comprend:

- le tréfonds de l'ensemble immobilier sans limitation de profondeur à l'exception des parties de tréfonds comprises dans le volume 2.

- Au niveau rez-de-chaussée : Ensemble des divers bâtiments existants, dépendances, bassins d'élevage piscicole et aménagements, et espace sous le bâtiment envisagé en son état futur d'achèvement à usage de auvent, terrain et voies d'accès,

- Une épaisseur d'espace aérien au-dessus sans limitation de hauteur à l'exception de l'espace situé dans le volume 2.

Et observation étant ici faite que la propriété du volume global, tel que décrit ci-dessus, comporte le droit de réaliser à l'intérieur dudit volume, toutes constructions, comporte la propriété desdites constructions et après leur réalisation, le droit de procéder ultérieurement, s'il en est besoin à toute subdivision ou réunion de ladite propriété.

4°) MEZOS (landes)

a) Une pisciculture comprenant des bassins, des bâtiments d'exploitation avec divers matériels et équipements d'exploitation, une maison d'habitation servant de logement de fonction, et diverses parcelles de terrain,

Figurant ainsi qu'il suit au plan cadastral rénové de ladite commune :

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance
AV	48	Saint Jouan	0ha11a48ca
AV	50	Saint Jouan	0ha04a68ca
AV	91	Saint Jouan	0ha31a25ca
AV	93	Saint Jouan	1ha52a25ca
AV	94	Saint Jouan	0ha59a48ca
AV	392	Ardos	1ha01a50ca
AV	393	Ardos	1ha93a25ca
AV	394	Ardos	0ha53a75ca

MB

Ul → h/f
Ker

AV	395	ArDOS	0ha25a28ca
AV	437	Saint Jouan	0ha28a79ca
AV	458	Saint Jouan	0ha51a25ca
AV	637	Saint Jouan	0ha25a00ca
AV	638	Saint Jouan	0ha04a52ca
AV	641	Saint Jouan	0ha21a43ca
AV	643	Saint Jouan	0ha10a00ca
AV	670	Saint Jouan	0ha26a56ca
AV	675	Saint Jouan	10ha37a98ca
BD	352	Poutane	0ha08a70ca

TOTAL			18ha47a15ca
--------------	--	--	--------------------

b)

Les parcelles sises dite commune,

Figurant ainsi qu'il suit au plan cadastral rénové de ladite commune :

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance
AV	672	Saint Jouan	0ha00a56ca
AV	673	Saint Jouan	0ha00a49ca
AV	674	Saint Jouan	0ha00a56ca

TOTAL			0ha01a61ca
--------------	--	--	-------------------

Les parcelles sises dite commune,

Figurant ainsi qu'il suit au plan cadastral rénové de ladite commune :

Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance
AV	669	Saint Jouan	0ha41a94ca
AV	671	Saint Jouan	4ha46a96ca
TOTAL			4ha88a90ca

Ainsi que tout droit sur les constructions résultant du droit au bail emphytéotique reçu par Maître Jean-Marc BRUN, notaire à LYON, le 31 Mai 2011, publié au service de la publicité foncière de MONT DE MARSAN (Landes), le 12 Août 2011, volume 2011P, numéro 5837

Précédé d'un état descriptif de division en volume établi suivante acte reçu par ledit Maître Jean-Marc BRUN, notaire susnommé, le 31 Mai 2011, publié au même service de la publicité foncière le 12 Août 2011, volume 2011P, numéro 5833

MB

vl
 + h/f
 Baku